Section 0. Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR) S.A.

Objet : Entretien et nettoyage du bâtiment administratif de la SBIR, des bâtiments des sites de diffusion ainsi que le désherbage, le dessouchage et le ramassage des ordures par accord-cadre à bons de commande

Référence SIGMaP : S_DAF_102707

Avis d'appel d'offres national ouvert N° : 009/25/PRMP/SBIR S.A/SP-PRMP du 05/05/2025

Identification de la procédure : Appel d'offres national ouvert

BON A LANCER

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics, **version 1**, de la Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR) S.A, publié sur le portail web des marchés publics le 17 mars 2025.

2. La Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR) S.A. a obtenu des fonds du Budget Autonome, afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'entretien et au nettoyage du bâtiment administratif de la SBIR, des bâtiments des sites de diffusion ainsi que le désherbage, le dessouchage et le ramassage des ordures.

3. La Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR) S.A. sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'entretien et au nettoyage du bâtiment administratif de la SBIR, des bâtiments des sites de diffusion ainsi que le désherbage, le dessouchage et le ramassage des ordures. Les prestations sont réparties en quatre (04) lots comme suit :

- LOT 1 : Entretien du bâtiment du siège social de la SBIR ;
- LOT 2 : Entretien des sites suivants : Calavi, Porto-Novo, Cotonou, Sèhouè, Lokossa, Abomey, Agouna, Pobè, Kétou, Idigny, Dassa, Savalou ;
- LOT 3 : Entretien des sites suivants : Savè, Kaboua, Tchaourou, Parakou, Nikki, Bembèrèkè, Kandi, Ségbana, Banikoara, Kompa, Madécali et Bodécali ;

- LOT 4 : Entretien des sites suivants : Bantè, Bassila, Alédjo, Djougou, Kouandé, Kérou, Natitingou, Boukoumbé, Tanguiéta, Matéri et Porga.

Chaque lot fera objet d'un marché séparé et sera attribué séparément. Tout candidat peut soumissionner aux quatre (04) lots et pourra être attributaire d'au plus deux lots dès lors qu'il dispose des capacités techniques et financières requises permettant d'exécuter les marchés afférents.

Les offres variantes ne seront pas prises en compte.

La présente procédure aboutira à la signature, pour chaque lot, d'un accord-cadre mono-attributaire d'une durée de trois (03) ans maximums non renouvelables, avec le prestataire qui serait sélectionné. Ledit accord-cadre sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin. Le délai d'exécution sera précisé dans chaque bon de commande.

BON A LANCER
DNCMP/DCMP-MND

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ; Email : dogohoungo@gouv.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse ci-après : siège de la Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion, quartier Cadjèhoun dans la Haie Vive, 1ère rue à gauche derrière le restaurant Livingstone, maison n°453, tous les jours ouvrables de 08h00 à 12h30 GMT+1 et de 14h00 à 17h30 GMT+1.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Exigences techniques et expériences :

  - Être une entreprise exerçant dans le domaine de l'entretien et le nettoyage de locaux ou d'espaces, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;

- Avoir exécuté au moins deux (02) marchés similaires relatifs à l'entretien des locaux professionnels/administratifs au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ainsi que l'année en cours ;
  Les expériences doivent être justifiées par les contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples) accompagnés des attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin ou toutes autres personnes morales de droit privé pour les trois dernières années). Les attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception doivent être en copies légalisées.
  Les marchés relatifs aux expériences doivent être d'un montant minimum hors taxes de :
  - LOT 1 : quinze millions quatre cent trente-quatre mille cent quarante-deux (15 434 142) francs CFA ;
  - LOT 2 : quatre-vingt-quatre millions sept cent soixante-douze mille cent vingt-trois (84 772 123) francs CFA ;
  - LOT 3 : soixante-deux millions neuf cent quarante-quatre mille quatre cent quatre-vingt-douze (62 944 492) francs CFA.
  - LOT 4 : quarante-six millions deux cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent quarante-sept (46 284 447) francs CFA ;
- Disposer d'un personnel d'exécution dont les qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées à la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer de matériel approprié pour la bonne exécution des prestations, conformément à la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification.

BON A LANCER
DNCMP/DCMP MND

- Exigences financières :

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) un chiffre d'affaires annuel moyen supérieur ou égal à :
  - LOT 1 : quinze millions quatre cent trente-quatre mille cent quarante-deux (15 434 142) francs CFA ;
  - LOT 2 : quatre-vingt-quatre millions sept cent soixante-douze mille cent vingt-trois (84 772 123) francs CFA ;
  - LOT 3 : soixante-deux millions neuf cent quarante-quatre mille quatre cent quatre-vingt-douze (62 944 492) francs CFA.

- LOT 4 : quarante-six millions deux cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent quarante-sept (46 284 447) francs CFA ;

Le chiffre d'affaires annuel moyen doit être justifié par les états financiers certifiés sous la forme prescrite au point 1 de l'annexe A-3-2 ;

- Avoir une capacité financière, justifiée par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur de :
  - LOT 1 : huit cent cinquante-sept mille quatre cent cinquante-deux (857 452) francs CFA ;
  - LOT 2 : quatre millions sept cent neuf mille cinq cent soixante-deux (4 709 562) francs CFA ;
  - LOT 3 : trois millions quatre cent quatre-vingt-seize mille neuf cent seize (3 496 916) francs CFA.
  - LOT 4 : deux millions cinq cent soixante et onze mille trois cent cinquante-huit (2 571 358) francs CFA ;

NB : Les candidats doivent satisfaire aux exigences financières cumulativement.

BON A LANCER
DNCMP/DCMP MND

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- Exigences techniques et expériences :

  - Être une entreprise exerçant dans le domaine de l'entretien et le nettoyage de locaux ou d'espaces, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
  - Disposer de personnels d'encadrement et d'exécution dont les qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées à la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification ;
  - Disposer de matériel approprié pour la bonne exécution des prestations, conformément à la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification.

- Exigences financières :

  - Produire, pour les entreprises naissantes, le bilan d'ouverture, et pour les entreprises qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence ;

- Fournir une attestation d'assurance couvrant les risques professionnels à hauteur de :
  - LOT 1 : seize millions neuf cent soixante-dix-sept mille cinq cent cinquante-six (16 977 556) francs CFA ;
  - LOT 2 : quatre-vingt-treize millions deux cent quarante-neuf mille trois cent trente-six (93 249 336) francs CFA ;
  - LOT 3 : soixante-neuf millions deux cent trente-huit mille neuf cent quarante et un (69 238 941) francs CFA.
  - LOT 4 : cinquante millions neuf cent douze mille huit cent quatre-vingt-douze (50 912 892) francs CFA ;
- Avoir une capacité financière, justifiée par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur de :

BON A LANCER
DNCMP/DCMP MND

  - LOT 1 : huit cent cinquante-sept mille quatre cent cinquante-deux (857 452) francs CFA ;
  - LOT 2 : quatre millions sept cent neuf mille cinq cent soixante-deux (4 709 562) francs CFA ;
  - LOT 3 : trois millions quatre cent quatre-vingt-seize mille neuf cent seize (3 496 916) francs CFA.
  - LOT 4 : deux millions cinq cent soixante et onze mille trois cent cinquante-huit (2 571 358) francs CFA ;

NB : Les candidats doivent satisfaire aux exigences financières cumulativement.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de trente-six (36) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations prévues au premier bon de commande.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 08/05/2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sis au siège de la Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion, **quartier Cadjèhoun dans la Haie Vive, 1ère rue à gauche derrière le restaurant**

Livingstone, maison n°453. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la Poste ou DHL. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée et accessible sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), sis au siège de la Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion, quartier Cadjèhoun dans la Haie Vive, 1ère rue à gauche derrière le restaurant Livingstone, maison n°453 au plus tard le 30/05/2025 à 10 heures 00 minute (heure locale : GMT+1).

NB :

BON A LANCER
DNCMP/DCMP MND

Les offres des soumissionnaires doivent être contenues dans une unique enveloppe extérieure contenant :

- une enveloppe portant la mention « **ORIGINAL** » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique, et l'offre financière) ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature) ;
- une enveloppe portant la mention « **COPIE** » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique et offre financière) ;
- la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie
- les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes
- une enveloppe portant la mention « **VARIANTE** », le cas échéant, en application de la clause 13 des instructions aux candidats contenant l'offre variante (l'offre technique et/ou financière séparément) ainsi que sa version scannée en PDF sur clé USB.

En outre, l'unique enveloppe extérieure doit :

---

[1] Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj

- être adressée à : « la Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR) S.A. » ;
- comporter :
  - « Appel d'offres national ouvert » ;
  - « Référence SIGMaP : S_DAF_102707 » ;
  - « Objet : Entretien et nettoyage du bâtiment administratif de la SBIR, des bâtiments des sites de diffusion ainsi que le désherbage, le dessouchage et le ramassage des ordures par accord-cadre à bons de commande »
  - « Lot ... »
- comporter la mention « *Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture de plis* »

S'agissant des enveloppes intérieures, outre, les mentions **ORIGINALE, COPIE OU VARIANTE** (le cas échéant), elles doivent porter les mentions ci-après :

- être adressée à : « la Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR) S.A. » ;
- comporter :
  - « Appel d'offres national ouvert » ;
  - « Référence SIGMaP : S_DAF_102707 » ;
  - « Objet : Entretien et nettoyage du bâtiment administratif de la SBIR, des bâtiments des sites de diffusion ainsi que le désherbage, le dessouchage et le ramassage des ordures par accord-cadre à bons de commande »
  - « Lot ... »
- comporter le nom et l'adresse du soumissionnaire.

BON A LANCER
DNCMP/DCMP MND

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **salle de réunion de la** Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion, **quartier Cadjèhoun dans la Haie Vive, 1ère rue à gauche derrière le restaurant Livingstone, maison n°453**, le même jour à 10 heures 30 (heure locale : GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

- LOT 1 : cent cinquante-quatre mille (154 000) francs CFA ;
- LOT 2 : huit cent quarante-sept mille (847 000) francs CFA ;
- LOT 3 : six cent vingt-neuf mille (629 000) francs CFA.
- LOT 4 : quatre cent soixante-deux mille (462 000) francs CFA ;

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

La Personne responsable des marchés publics

BON A LANCER
DNCMP/D

Société Béninoise des Infrastructures Routières et de Désenclavement
Personne Responsable des Marchés Publics
SBIR

Douglas Sorry GOHOUNGO